



INFORMATIONS POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE HANDICAP

ACCESSIBILITE :

L'IFAP est situé au 1^{er} étage. Il est équipé d'un ascenseur, d'une rampe et de 2 WC PMR.

CADRE LEGAL :

L'admission définitive à la formation auxiliaire de puériculture est subordonnée à la production d'un certificat médical par un médecin agréé attestant que le candidat ne présente pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession.

AMENAGEMENTS POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE TROUBLES « DYS »

Porté par des valeurs humanistes et de citoyenneté, l'Institut de Formation d'Auxiliaires de Puériculture de Saint-Etienne est attentif à l'accueil et l'inclusion scolaire des élèves en situations de handicap.

Une procédure d'aménagement des évaluations a été élaborée et est appliquée pour les élèves atteints de troubles « DYS » :

- 1/3 temps supplémentaire,
- Adaptations des supports écrits : agrandissements, formulation des questions, police de caractère spécifique, ...),
- Reformulation des questions, utilisation de la calculatrice

IFAP DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES LABELISES H+

La région Auvergne Rhône-Alpes a lancé le label H+ :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/actualite/136/23-la-region-lance-le-label-h-pour-distinguer-ceux-qui-en-font-pour-le-handicap.htm>

Certains instituts de formation du secteur de la santé sont labellisés H+ :

<https://handicap-plus.auvergnerhonealpes.fr/vous-etes-en-situation-de-handicap/trouver-un-organisme-de-formation-h/#dvMap>

IFAP SPECIALISE POUR LES PERSONNES RECONNUES TRAVAILLEUR HANDICAPES

Le Pôle de formation Chantoiseau de Briançon accueille tous types de publics, dont des personnes en séjour de réadaptation professionnelle. Cet établissement possède un CRP (Centre de Rééducation Professionnelle) dont le but est d'accompagner des personnes reconnues travailleurs handicapés vers le retour à l'emploi en milieu ordinaire de travail

<http://www.fondationseltzer.fr/formation/presentation>